LE PLEBISCITE Le vote des soldats

en Angleterre

Londres, 16 (C.P.) - Partout où il y a plus de douze Canadiens en service en Angleterre, on a installé

un bureau de votation sur le plébiscite. La votation se fait parmi les militaires à compter d'aujourd'hui

iusqu'au 25 avril, à raison de trois heures par jour.

Depuis deux semaines, le lieutenant-colonel E. H. Minns et le capitaine J.-H. Giroux, de Montréal,

sont en Angleterre spécialement pour organiser la votation. Les deux envoyés ont distribué des mil-

liers de bulletins, des enveloppes.

des instructions et des listes apportés du Canada dans 74 sacs de malle, pesant 100 livres chacun. Les soldats clairsemés voteront aux bureaux des aviateurs ou des marins canadiens, selon le cas. Les soldats dans les hôpitaux pourront

voter à l'hôpital même.